



Le journal de Thoury-Ferrottes

LE TACOT

n° 37

Janvier 2017

www.thoury-ferrottes.fr • Facebook "Thoury Ferrottes Officiel"

BONNE ANNÉE 2017 À TOUS !



pages 8-9
Extinction de l'éclairage public



pages 10-13
3^e fête de la pomme



pages 16-17
Le repas des séniors

- p. 2-7 En direct de la mairie
- p. 8-9 Ça vous concerne
- p. 14-15 Vie des associations
- p. 16-18 Ça se passe par ici
- p. 19-21 Culture
- p. 22 Infos pratiques
- p. 23 Nos entreprises
- p. 24 Agenda



LE MOT DU MAIRE YVES ROY RÉPOND À VOS QUESTIONS

Pour ce premier numéro de l'année 2017, Monsieur le Maire a souhaité s'adresser à vous par le biais de questions-réponses, correspondant aux interrogations qui lui sont les plus fréquemment posées par les habitants de la commune.

Comment se passe l'intégration à la Communauté de Communes du Pays de Montereau ?

Nous avons été invités depuis le 1^{er} septembre 2016 à participer à toutes les commissions de la Communauté de communes des Deux Fleuves ainsi qu'aux réunions de bureau afin de faciliter notre intégration et de nous imprégner au mieux des différents dossiers dès notre arrivée officielle. Depuis le 1^{er} janvier 2017, afin de marquer l'accueil de nouvelles communes, la CC2F est devenue la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM). La 1^{re} réunion de bureau a eu lieu le lundi 6 janvier. Maintenant membres actifs, nous devons travailler pour faire avancer

certains dossiers de la commune, je pense notamment à la voirie. Vos représentants à la CCPM sont :

- Commission Finances : Yves ROY, José TOMAS et Benoît SAVARY
- Commission Eau, assainissement et voirie : Yves ROY, Benoît SAVARY et Denis CHOLLET
- Commission Tourisme : Yves ROY, Djamila AMOUR et René DEMONT
- Commission Mutualisation : Yves ROY, Denis CHOLLET et José TOMAS
- Commission Développement territorial : Yves ROY, Grégoire TOUZEAU et Denis CHOLLET.

La Communauté de Communes du Bocage Gâtinais (CCBG) est alors dissoute ?

La dernière réunion de bureau s'est tenue le 14 décembre 2016. Le Préfet nous a donné jusqu'au 30 juin 2017 pour finaliser les affaires courantes.

Il est mis fin à l'exercice des compétences de la CCBG au 31 décembre 2016 même si elle conserve sa qualité de personne morale pour les seuls besoins de sa liquidation (encaissement des titres de recettes en cours, rémunération de la personne en charge de la comptabilité, mandatement des dépenses de fonctionnement). Dès que le compte administratif de l'exercice 2016 aura été adopté, un arrêté viendra prononcer la dissolution de la CCBG.

Qui va gérer les écoles suite à la dissolution de la CCBG ?

Nous avons dû créer un syndicat avec l'accord du Préfet, chose qui n'a pas été facile à obtenir.

Il a vu le jour au 1^{er} janvier 2017 et porte le nom « Syndicat des écoles du Bocage »

Suite au 1^{er} conseil syndical qui a eu lieu le lundi 2 janvier, ont été élus :

Président : M. Yves ROY

Vice-Président : M. Francis LARGILLIÈRE en charge des bâtiments scolaires

Vice-Président : M. Gabriel GOLDSTEIN en charge des finances

Membres titulaires : Mmes Nadine DESBORDES, Joëlle LEDORNER et M. Benoît SAVARY.

Le budget prévisionnel pour l'année 2017 est de 382 001 € (pour les dépenses) et 77 805 € (pour les recettes).

La différence reste à la charge des communes, soit 304 196 € répartis au prorata du nombre d'habitants et du nombre d'enfants de la commune scolarisés :

Flagy : 105 216,34 €

Dormelles : 95 841,84 €

Thoury-Ferrottes : 103 137,82 €.

Le syndicat rencontrera les délégués de parents d'élèves le mercredi 1^{er} février 2017 à 17h.

Les impôts vont-ils augmenter ?

La part communale n'augmentera pas. Toutefois vous verrez des modifications sur votre fiche d'imposition 2017. Celles-ci sont liées à notre changement de communauté de communes qui présente des taux d'imposition supérieurs, comme énoncé par le Président ALBOUY lors de la réunion publique à Thoury-Ferrottes. L'augmentation du taux d'imposition de notre nouvelle communauté de communes sera en partie compensée par une baisse de la taxe sur les ordures ménagères.

Pourquoi avoir vendu le bien immobilier rue du moulin ?

Ce bien immobilier est un don de M. BEGUE effectué en 1947. Il aurait été nécessaire d'investir des sommes importantes pour la rénovation de l'habitat avant la mise en location et la commune ne peut se permettre de tels investissements. Plutôt que de laisser se détériorer le patrimoine, il vaut mieux en vendre une partie pour réinvestir dans la rénovation et l'entretien d'autres biens. Suite à trois estimations d'agences immobilières et quelques visites, une proposition a été faite par des habitants de la commune à 108 300 € incluant les frais de notaire et d'agence. Le conseil municipal m'a autorisé à signer la promesse et l'acte de vente ainsi que tous les documents relatifs à cette vente.

Quels sont les travaux planifiés pour 2017 ?

Les travaux prévus au budget pour l'année en cours sont :

- l'enfouissement des réseaux électriques dans le hameau de Bichereau prévu fin 2017 pour la première tranche et subventionné à 70 % par le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM)
- la réfection du lavoir du centre bourg qui menace de s'écrouler, financée grâce à une demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux à Mme la Sous-Préfète de Provins et de réserve sénatoriale pour atteindre le taux maximal de subvention de 80 %
- la réfection de la 2^e partie de la toiture de l'église afin d'éviter la détérioration de notre patrimoine, suite au constat de nombreuses fuites. Une demande de financement a été faite auprès du Département pour l'obtention d'un contrat « Fonds d'équipement rural » (FER) pouvant représenter jusqu'à 50 % de subvention sur une base maximale de 100 000€ HT. Une subvention a également été demandée à la sénatrice Colette Mélot pour une réserve sénatoriale.

Pour conclure, chères concitoyennes et chers concitoyens, l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de passer une merveilleuse année 2017 !

***Qu'elle vous apporte son lot de bonheurs,
Un florilège de petites et grandes surprises,
Une kyrielle de liens d'amitié et d'amour sans cesse renforcés,
Et cerise sur le gâteau, une santé de fer !***

Yves Roy.

**Plan Local d'Urbanisme
Thoury-Ferrottes**

Huit réunions de travail ont déjà eu lieu avec le représentant du cabinet d'étude CDHU en vue de l'élaboration du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable). La prochaine est prévue mi février 2017.

Au terme de ces rendez-vous, nous vous présenterons lors d'une réunion publique l'avancement du PLU et les changements apportés au zonage du POS (Plan d'occupation des sols) , qui deviendra caduque en mars .

De nombreuses contraintes s'imposent à nous quant à la mise en oeuvre de ce PADD comme la topographie, l'environnement, le SCOT (Schema de COhérence Territorial) et bien d'autres.

**À
NOTER**

**LE PLU SE CONSTRUIT
AVEC VOUS !**

Un cahier de concertation est toujours à votre disposition au secrétariat de mairie afin de recueillir vos remarques et suggestions pour la construction du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune pour la phase de concertation.

**DU NOUVEAU CONCERNANT LES
DÉCHETS ACCEPTÉS AU SIRMOTOM**

Le SIRMOTOM a signé une convention avec la déchetterie DÉPOLIA d'Écuelles qui recueille les déchets comportant de l'amiante (celle de Voulx ne le permet pas). Cette convention permet d'obtenir des tarifs préférentiels, le SIRMOTOM prenant en charge 50 % du coût.

Par ailleurs, le SIRMOTOM a mis en place dans les déchetteries de Voulx et Montereau des bacs de dépôt pour l'huile de friture.

**LA COMMUNE DE THOURY
RATTACHÉE A PROVINS :
UNE ABERRATION !**

Dans le TACOT précédent, nous annonçons que suite à la réforme de l'échelon infra-départemental, le maire et l'ensemble des conseillers municipaux avaient émis un avis favorable à l'unanimité pour que la commune reste rattachée à l'arrondissement de Fontainebleau, tout comme les autres communes de la CC2F. Les services de l'État n'ont pas tenu compte des délibérations des communes. Toutes les communes de la Communauté de communes du pays de Montereau avaient délibéré pour rester ou rejoindre l'arrondissement de Fontainebleau, mais c'est celui de Provins qui a été retenu ! Un courrier de contestation a été adressé à la Députée Valérie Lacroute.

POUR VOUS INFORMER, CONSULTEZ :
LE SITE INTERNET
www.thoury-ferrottes.fr



...ET LA PAGE FACEBOOK
Thoury Ferrottes Officiel



TON IDÉE + MON IDÉE
= J'❤️ MON VILLAGE !

Une boîte attend vos idées à la mairie pour l'amélioration de la vie du village. Envoyez aussi vos idées à : adresse.equipe.thoury@gmail.com

BRÈVES DE CONSEIL

Le Tacot vous propose un extrait des décisions actées en conseil municipal. L'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux est consultable sur le site Internet www.thoury-ferrottes.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

MUTUALISATION DE SERVICES AVEC LA CCPM

Grâce à l'intégration de notre commune au sein de la Communauté de communes du pays de Montereau (CCPM) à compter du 1^{er} janvier 2017, nous pouvons bénéficier des différentes mutualisations mises en place. Le conseil municipal a accepté de confier à la CCPM :

- la gestion administrative et le suivi de la médecine professionnelle pour le compte de la commune et a validé la convention. La mutualisation permettra une économie de 4€ par visite.
- l'organisation et la gestion des formations non prévues par la FIL (Formation initiative locale) du Confluent et par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale)

DEMANDE DE RÉSERVE SÉNATORIALE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE COMMUNAL

Le projet d'acquisition d'un nouveau véhicule communal est présenté afin de remplacer le CITROEN C15 qui nécessite de nombreuses réparations et présente l'offre commerciale de la concession DPL Automobiles de Varennes-sur-Seine (RENAULT KANGOO Z.E. pour un montant de 15 538.57€ TTC). Un dossier de demande de subvention sera présenté à Mme la Sénatrice Nicole BRICQ. Cette subvention peut permettre le financement de 50 % de l'investissement.

TRAVAUX DE RESTAURATION DU LAVOIR

Des travaux à entreprendre par la commune sur le lavoir de la rue du Lavoir afin de proposer aux habitants un endroit sécurisé dans un cadre naturel. Celui-ci a été vandalisé à plusieurs reprises et risque de s'effondrer tellement les fondations sont fragilisées.

D'après l'offre d'Initiative 77, le coût s'élève à 3 760,15 € HT pour les matériaux et matériels spécifiques et 8 880 € pour le coût d'intervention du chantier. Une demande de réserve sénatoriale a été sollicitée mais il est nécessaire de faire d'une demande de subvention au titre de la DETR auprès de la Préfecture pour compléter le financement.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES ÉCOLES DU BOCAGE

Suite à la création du Syndicat des écoles du Bocage, regroupant les communes de Dormelles, Flagy et Thoury-Ferrottes à compter du 1^{er} janvier 2017, deux délégués titulaires (Yves ROY et Benoît SAVARY) et deux suppléants (Jean-Benoît RÉGY et José TOMAS) ont été élus pour représenter la commune.

VENTE DE LA MAISON RUE DU MOULIN

Le Conseil municipal autorise M. Le maire à signer la promesse, l'acte de vente ainsi que tous les documents relatifs à cette vente, pour un montant de 108 300 € incluant 8 000 € de frais d'agence et 8 300 € de frais de notaire.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT

L'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 5 heures à partir du 1^{er} février 2017 pour une période d'essai de 3 mois, prolongée si celui-ci est concluant (voir p. 8-9).



Les réunions de conseil sont publiques, vous pouvez y assister et intervenir en fin de séance. Vous avez aussi la possibilité de poser vos questions ou faire part de vos remarques en déposant un courrier en mairie au nom du maire et de ses conseillers.

DÉCHETS BRÛLAGE À L'AIR LIBRE INTERDIT !



RAPPEL : Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit et sanctionné par la loi, en raison des impacts environnementaux et sanitaires importants. Cela vaut en journée, mais aussi la nuit (pour ceux qui croient passer inaperçus) ! La déchetterie de Voulx accepte tous les déchets, exceptés ceux contenant de l'amiante qui sont à déposer à la déchetterie Dépolia à Écuelles (voir p. 23).



Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts...

Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à

450 €



Concernant le brûlage de déchets toxiques, il s'agit d'une infraction plus grave relative **aux déchets dangereux comme les huiles de vidange, les solvants, les déchets de bois traité, les pots de peinture vides, les bombes aérosols...**

Cette pratique est considérée comme un **délit sanctionné** selon l'article L.541-46 du **Code de l'environnement**. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller **jusqu'à 75 000 €** et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.

TRADITIONS DE NOËL LA CRÈCHE DE L'ÉGLISE

Merci à Mme Gramain pour l'installation de la crèche de Noël sous le porche de l'église de Thoury-Ferrottes. C'est également Mme Gramain qui est bénévole pour la préparation de l'église lors de cérémonies (baptêmes, mariages, obsèques) !



ÇA BOUGE EN MAIRIE

Suite à la dissolution de la Communauté de communes du Bocage gâtinais (CCBG) et la fin du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal), Mme Brigitte Lopez, en charge des affaires scolaires, de la cantine et de la garderie périscolaire a vu son bureau transféré au 1^{er} étage de la mairie de Thoury-Ferrottes. Mme Maryline David, employée précédemment à la CCBG a été embauchée par la mairie de Thoury-Ferrottes. Elle aura principalement la charge du budget et la gestion du personnel.

STATIONNEMENT DANS LA RUE ET VÉHICULES AU GARAGE

Afin de faciliter le stationnement des voitures ne pouvant être garées ailleurs que sur des emplacements de parking dans la rue, il est demandé aux personnes possédant des garages, dans la mesure du possible, de bien



vouloir y faire dormir leurs véhicules la nuit.

INITIATIVES 77 POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Initiative 77 propose des solutions pour favoriser l'insertion professionnelle sociale et faciliter le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Ses chantiers locaux concernent les domaines de l'entretien et la rénovation du patrimoine, du tourisme, de la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, l'accompagnement éducatif et social, la sécurité ou la fibre numérique. Initiatives 77 peut vous accompagner dans la création de votre propre emploi, faciliter l'accès au logement et la rencontre avec de futurs employeurs. Ce sont des salariés d'Initiatives 77 qui ont rénové le lavoir de Bichereau en 2015 !

Contact : 49/51 avenue Thiers
77000 Melun
Tel : 01.64.87.45.80
association@initiatives77.org
www.initiatives77.org

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES POUR UNE ANNÉE HAUTE EN COULEURS

Tous les membres du conseil municipal des jeunes vous souhaitent une merveilleuse année 2017. Nous remercions monsieur le Maire, les conseillers municipaux et les habitants de notre village de nous faire vivre cette aventure de citoyenneté et de civisme ! En 2016, nous avons participé à la fête de la pomme, à la galette des anciens, nous avons participé au carnaval. Nous avons plein d'autres idées pour animer le village et espérons pouvoir le faire avec et pour vous avec la participation de nouveaux jeunes conseillers !



QUE CETTE NOUVELLE ANNÉE SOIT...

FAIRE PARTIE DU CMJ...
ÇA TE DIT ?

TU AS ENTRE

11 ET 17 ANS ?

Tu habites Thoury-Ferrottes, Bichereau ou les Marais ? Tu as l'esprit d'équipe ? Tu as des idées pour ton village ? Tu aimes aider les autres et te sentir utile ? Tu es dynamique et tu aimerais faire bouger les choses, investir un peu de ton temps libre dans des projets valorisants et intergénérationnels ?

Si tu passes ton temps sur ta console, à regarder la TV en continu ou à surfer sans cesse sur Internet, c'est peut-être que tu t'ennuies chez toi ? Rejoins l'équipe du CMJ !

C'est 4 réunions par an, auxquels s'ajoutent des groupes de travail et ateliers selon les besoins d'organisation des événements. C'est un engagement dans les actions citoyennes de la commune qui peuvent enrichir ton CV pour trouver un stage en entreprise ou un boulot d'été.

Envoie ta lettre de motivation avant le 1er mars 2017 à adresse.equipe.thoury@gmail.com



NOS PROCHAINS DÉFIS
AVEC VOUS :

UN CARNAVAL A VÉLO !

Le dimanche 19 mars, nous vous invitons à vous déguiser et décorer votre vélo ou autre engin non motorisé, pour un défilé carnavalesque entre Bichereau et la mairie de Thoury-Ferrottes en passant par les Marais et Chantemerle. Les personnes désireuses de participer à l'approvisionnement du goûter en gâteaux et boissons sont invitées à se faire connaître en mairie ou sur l'adresse : adresse.equipe.thoury@gmail.com.

UN CROSS V.T.T.

à organiser avec l'aide des grands (date à définir)

LA GALETTE DES ROIS POUR LES ANCIENS

le dimanche 29 janvier.

PARTICIPATION AUX CÉRÉMONIES AU MONUMENT AUX MORTS

PARTICIPATION ACTIVE POUR LES FESTIVITÉS COMMUNALES

(Fête de la pomme, fête nationale...)

... et d'autres idées encore à l'état d'embryon et à construire avec les futurs nouveaux membres du CMJ.

PISCINE D'ÉGREVILLE JETEZ-VOUS À L'EAU !

Thoury-Ferrottes est adhérente au SIVOM (Syndicat à vocation multiple) de Lorrez-le-Bocage, tout comme 13 autres communes des environs*, ce qui permet à ses habitants de bénéficier de tarifs d'entrée préférentiels. Alors n'hésitez pas à enfiler votre maillot, et pour parcourir les 18 km qui nous sépare d'Égreville, pensez au co-voiturage !

GÉRER POUR NE PAS COULER !

La somme de 41 € par an et par habitant est demandée par le SIVOM à chaque commune adhérente pour le fonctionnement de la piscine. Il faut reconnaître que c'est un coût assez élevé, mais cela permet de couvrir une partie des frais engagés pour l'entretien de son bassin de 25 mètres, de son petit bassin et du matériel. En effet, le coût d'entretien d'une piscine est conséquent. Pour 2017, le budget « dépenses et recettes de fonctionnement » s'élève à 644 132 €, et le budget « dépenses et recettes des investissements » à 50 480 €. La réfection du petit bassin a coûté 46 748 € de travaux en 2016, et le renouvellement des blocs sécurité conformément aux normes en vigueur prévu au budget 2017 est de 11 000 €.

La chaudière a été remplacée en 2016. Si le bilan financier du fonctionnement du chauffage par agro-granulés n'est pas probant pour le moment par manque de recul, le bilan écologique est d'ores-et-déjà positif. La hausse du prix du fuel, programmée et entamée, permettra sûrement de constater un réel avantage financier grâce à cette installation.

Un arrêté publié au journal officiel (JO) du 7 septembre 2016 préconise désormais une seule vidange par an des bassins, contre deux précédemment. Cela représente une économie d'eau non négligeable !

* Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Egreville, Flagy, Lorrez-le-Bocage, Paley, Remauville, St-Ange, Thoury, Villebéon, Voulx, Vaux-sur-Lunain.

HORAIRES EN PÉRIODE SCOLAIRE

* Au public

Lundi : 17h30 / 20h00
Mardi : 16h45 / 18h30
Mercredi : 14h30 / 18h00
Jeudi : 16h45 / 19h00
Vendredi : 16h45 / 20h00
Samedi : 15h00 / 18h00
Dimanche : 9h00 / 12h30

À savoir que certains comités d'entreprises (CE) participent au remboursement des activités sportives de la piscine.

PROFITEZ DU HAMMAM !

L'accès au hammam est compris dans le prix d'entrée à la piscine, n'hésitez donc pas à vous y rendre. Par soucis d'économie d'électricité et de produits spécifiques, le hammam sera fermé en juillet et août prochains, période de grande chaleur (théoriquement). En cas de fortes demandes, l'espace pourra cependant être réouvert. Les usagers seront prévenus par voie d'affichage à l'accueil de l'établissement.

COURS DE NATATION

Pour inscrire vos enfants aux cours collectifs pour apprendre à nager, pensez à faire l'inscription avant leur 6^e année, le délai d'attente est de un an environ.



HORAIRES EN VACANCES SCOLAIRE

* Vacances d'hiver et de Pâques

Lundi + mardi + jeudi + vendredi + samedi
9h30 / 12h00 et 14h30 / 19h15
Mercredi 14h30 / 19h15
Dimanche 9h00 / 12h30

* Vacances d'été

Lundi + mardi + jeudi + vendredi + samedi
9h00 / 12h00 et 14h00 / 19h00
Mercredi 14h00 / 19h00

* Vacances de la Toussaint et de Noël

Lundi + mardi + jeudi + vendredi + samedi
10h00 / 12h00 et 14h30 / 19h15
Mercredi 14h30 / 19h15
Dimanche 9h00 / 12h00

TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES FERROTOIS !

Pour bénéficier du tarif préférentiel, pensez à retirer votre carte jaune nominative en mairie de Thoury. Une photo d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

Enfants :

Tickets 1,40 € (au lieu de 3 €)

Carte 10 € (au lieu de 20 €)

Adultes :

Tickets 2,30 € (au lieu de 4,50 €)

Carte 20 € (au lieu de 35 €)

ACTIVITÉS SPORTIVES ORGANISÉES EN PÉRIODES SCOLAIRES

* AQUA-GYM :



Lundi : 19h45 / 20h30
Mardi : 19h30 / 20h15
Jeudi : 18h45 / 19h30
Samedi : 9h00 / 9h45

Pendant les vacances scolaires de Toussaint, Noël, Hiver et Pâques :

Mardi + Jeudi de 19h00 à 19h45

Certificat médical obligatoire

* GYM DOUCE :

Lundi : 16h45 / 17h30
Vendredi : 16h00 / 16h45

Certificat médical obligatoire

* ACTIVITÉS ENFANTS DE 2 à 4 ANS ET DE 4 à 7 ANS

Mercredi : 10h00 / 10h40
10h40 / 11h20
11h20 / 12h00



Certificat médical obligatoire

* BEBES DANS L'EAU (de 6 mois à 2 ans)

Samedi : 9h45 / 10h30



Eau chauffée à 31°C.
Certificat médical obligatoire

* LECONS COLLECTIVES MUNICIPALES D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Mercredi : 18h00 / 18h40



2 groupes de 6 élèves maximum pour 10 séances consécutives.

AQUABIKE



Cours de 30 min sur réservation
Location au public en dehors des cours
Renseignements à la piscine

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT THOURY-FERROTTES ÉTEINT SES LOUPIOTES

Une expérimentation sur l'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures du matin va être menée pendant trois mois à partir du 1^{er} février 2017 sur notre commune. À ce terme, un bilan sera dressé. De nombreuses communes en Seine-et-Marne se sont déjà engagées dans une démarche d'extinction partielle ou totale : 107 sur 510 soit près de 20 %, et cela va aller en augmentant. Autour de nous, Dormelles, Flagy, Saint-Ange-le-Vieil, Villemaréchal, Lorrez-le-Bocage, Chevry-en-Sereine, Blennes, Diant et Noisy-Rudignon ont déjà appuyé sur l'interrupteur.

L'ÉCLAIRAGE, UN GROS BUDGET !

Selon l'ADEME, l'éclairage en Europe a un impact conséquent sur l'environnement, puisqu'il représente autour de 40 % des consommations totales d'électricité du secteur tertiaire. En France, les dernières enquêtes nationales notent qu'en 2002, l'éclairage public représente en moyenne 48 % de la consommation totale d'électricité des communes, et 40 % des dépenses.

De plus, une enquête de la Direction générale des collectivités locales et de l'ADEME note que l'éclairage public représente en France 4 % des émissions totales de gaz à effet de serre.

Alors qu'en France, on compte déjà deux réacteurs nucléaires de 1000 MégaWatts ainsi que 18 % de l'éclairage public dédié aux collectivités locales, on remarque que la consommation d'énergie liée à l'éclairage ne cesse de croître. Sur les 10 dernières années, on note une forte augmentation de 31 % du nombre de points lumineux ainsi qu'une consommation passant de 71 kWh à 91 kWh par habitant !

ÉCLAIRAGE RIME T-IL AVEC SÉCURITÉ ROUTIÈRE ?

Le gain en terme de sécurité est très discutable : un rapport de 2007 de la Direction interdépartementale des routes du Nord montre que les accidents sont plus graves sur autoroute éclairée que sur autoroute non éclairée. L'éclairage des voies ne serait donc pas le facteur déterminant de sécurité routière la nuit, ce qui a été confirmé par l'interruption de l'éclairage sur les autoroutes A15 et A16, où l'on remarque que les automobilistes sont plus prudents et roulent moins vite.

AU SUJET DE LA CRIMINALITÉ

Des membres du conseil municipal de Thoury ont assisté à une réunion organisée par la



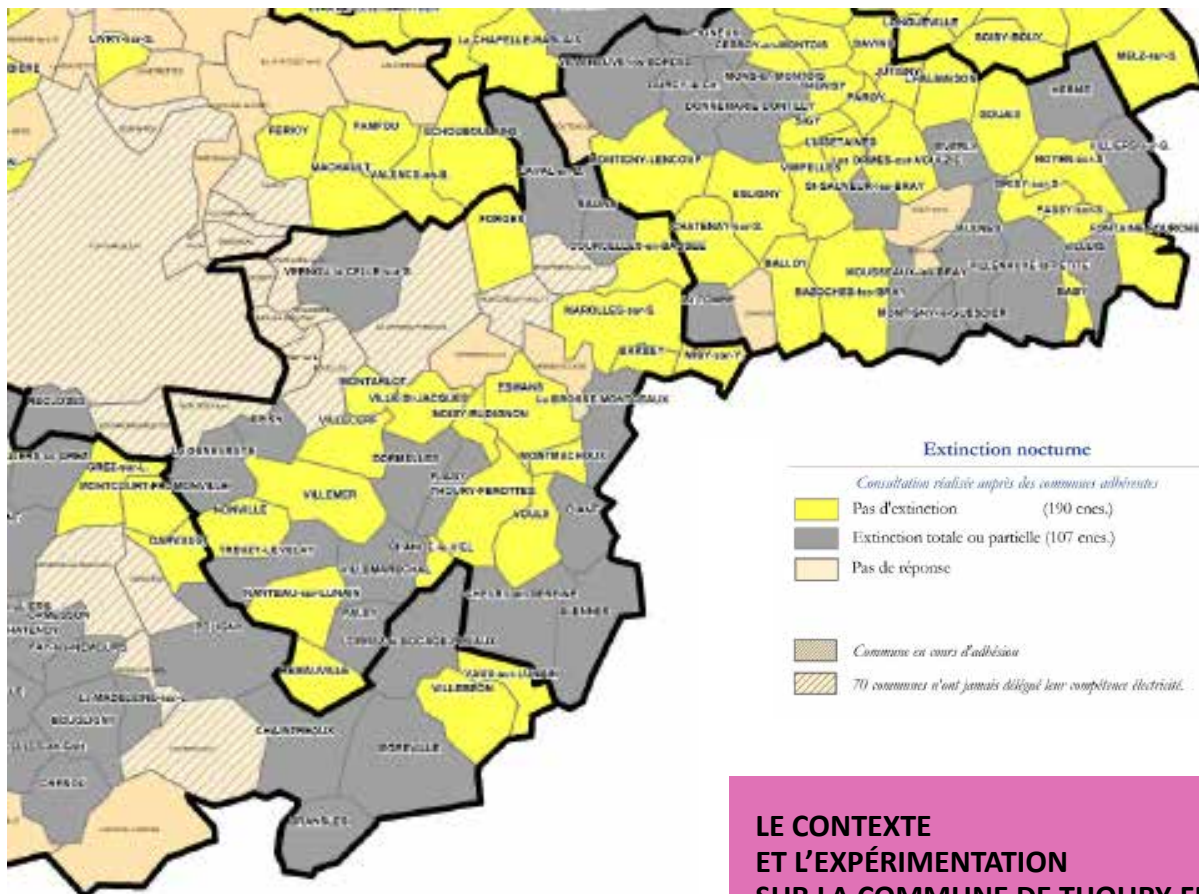
commune de la Chapelle-la-Reine ayant pour thème l'extinction de l'éclairage public. Un commandant de la gendarmerie avait été convié pour répondre aux questions des habitants. À la question portant sur l'incidence de l'extinction sur le nombre de cambriolages, il a répondu que 80 % d'entre eux se produisaient de jour.

LA POLLUTION LUMINEUSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Par définition, la pollution lumineuse, appelée aussi photopollution, désigne la dégradation de l'environnement nocturne par émission de lumière artificielle entraînant des impacts importants sur la biodiversité. On parle aussi de nuisance lumineuse.

LES IMPACTS DE LA NUIT ÉCLAIRÉE

Il faut distinguer les nuisances liées à la lumière d'ordre astronomique (altération de la qualité du ciel) et écologique (impact sur la vie nocturne et modification du cycle jour/nuit). Il convient également de bien différencier l'effet attractif sur la biodiversité (exemple attraction d'insectes autour des luminaires) et l'effet répulsif de la lumière artificielle (comportement de fuite des petits mammifères et de certaines chauves-souris). La désorientation (notamment des oiseaux migrateurs) et l'altération de la communication et du processus de reproduction (nichées plus précoces, comportements nuptiaux avancés des amphibiens) sont deux autres impacts connus des nuisances lumineuses. L'équilibre entre espèces (notamment la relation proie-prédateur) peut être gravement modifié.



Notons enfin un risque fort de fragmentation des habitats et d'altération des milieux naturels, par exemple liée au phénomène d'homogénéisation (baisse de diversité des populations).

LA MÉLATONINE

L'éclairage artificiel, lorsqu'il n'est pas souhaité, peut devenir une source d'inconfort, voire potentiellement à l'origine de problèmes de santé. L'alternance jour/nuit est en effet indispensable à notre rythme biologique et à notre bien-être. Secrétée uniquement dans l'obscurité et pendant le sommeil, la mélatonine contrôle les rythmes circadiens et circannuels de très nombreuses espèces, dont l'homme. Cette lumière indésirable provoque ainsi une altération de la sécrétion de cette hormone entraînant des perturbations sur des enjeux vitaux.

Jusqu'à 22 h 59



De 23 h à 5 h du matin



A terme = Économie de 28 % sur les dépenses d'électricité

LE CONTEXTE ET L'EXPÉRIMENTATION SUR LA COMMUNE DE THOURY-FERROTTES

Les motivations sont doubles : l'aspect financier d'autant plus important dans le contexte actuel de baisse des dotations générales de fonctionnement, et l'impact sur la faune, la flore et le sommeil.

Lors du conseil municipal du 12 décembre 2016, l'équipe municipale avait abordé l'opportunité de procéder à l'extinction de l'éclairage public, sujet qui avait émergé lors du précédent conseil suite à une question d'un habitant du village. Par ailleurs, la Commission environnement avait entamé une réflexion sur le sujet depuis le début du mandat, puisque l'adaptation de l'éclairage public figurait dans le programme de la liste élue aux élections municipales.

Une étude a été réalisée concernant l'incidence de l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin sur les dépenses d'éclairage de la commune. Il en résulterait une économie substantielle de près de 28 % du montant, ce qui n'est pas négligeable !

Parallèlement, dans le cadre du Contrat en énergie partagée (CEP) qui est une convention réalisée avec le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne), une étude de suivi de la consommation et des dépenses sur notre commune sera réalisée. Le SDESM est, en effet, à la recherche de données illustrant les conséquences financières et énergétiques de l'extinction de l'éclairage.

Des animations seront proposées aux habitants pour mettre en valeur et expliquer les enjeux de l'expérimentation : observation d'oiseaux nocturnes avec des naturalistes, observation du ciel étoilé avec des astronomes amateurs, notre rythme biologique et notre bien-être.

3^E FÊTE DE LA POMME UN VILLAGE QUI SENT BON LA POMME !

Le dimanche 6 novembre 2016, se déroulait la 3^e édition de la fête de la pomme, devenue l'événement majeur de notre village. Malgré un temps maussade, mais pas pluvieux, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous. Pourquoi un tel succès dans notre village un peu "pommé" ? La simplicité, l'authenticité et la valorisation de nos petits producteurs locaux et le bon goût du terroir !

CHIFFRES CLÉS

- 2** tonnes de pommes récoltées
- 45** caisses de **50** kg chacune
- 4** séances de ramassage
- 7** vergers
- 30** bénévoles en tout
- 15** exposants

LA CUEILLETTE ET LE RAMASSAGE

Pour cette 3^e édition, l'équipe organisatrice a contacté plusieurs propriétaires de vergers situés à Thoury-Ferrottes, Dormelles, Voulx et Flagy. Au total, une douzaine de bénévoles, employés et conseillers municipaux, jeunes du CMJ et habitants ont prêté main forte lors de 4 séances de ramassage dans 7 vergers !

« Compte tenu des aléas climatiques de cette année (inondations puis fortes chaleurs estivales), une faible récolte était à craindre mais il n'en fut rien, explique M. Régy. Les bénévoles ont commencé la récolte à Flagy où près de 25 caisses ont été remplies puis rapatriées à Thoury. S'en est suivie la récolte dans des vergers de Voulx et enfin à Thoury. La manutention a été facilitée par le prêt de caisses par les maraîchers de Flagy. La fraîcheur du climat (nombreuses gelées) a permis une meilleure conservation des pommes qui avaient été entreposées dans une grange ».



Une partie de l'équipe des bénévoles et organisateurs

Les organisateurs remercient chaleureusement l'ensemble des bénévoles sans qui cette fête ne pourraient se tenir, ainsi que tous les propriétaires de vergers qui ont fait don de leurs fruits : M. Desvignes, familles Flamini-Loreti et Venet, Mme Flandrin... et la famille Lemirre qui a gracieusement cueilli des pommes de leur verger et mises en sac !

UNE ORGANISATION MINUTÉE

Comme les années précédentes, l'ensemble des bénévoles s'est retrouvé sur la place de la mairie à 7 h pour le montage de la tente, des barnums (prêtés par la mairie de Varennes-sur-Seine compte tenu des incertitudes de la météo) et de l'ensemble du matériel de pressage. Les deux presseurs sont entrés en fonctionnement dès 8 h afin de ne pas connaître, comme l'année dernière, une pénurie de jus. Finalement nous avons dû faire face à une autre pénurie, celle des bouteilles en plastique ! À bon entendeur pour 2017...

Des bénévoles ont procédé à la pasteurisation de jus destiné à être servi lors des différentes manifestations communales (théâtre, fête du court-métrage, galette des anciens, 14 juillet...).



La restauration et buvette



Vente de jus et pasteurisation

L'association culturelle du village "La Curieuse" ont assurée avec brio et efficacité la tenue de la buvette et la restauration bretonne, qui connaît un succès !





L'ESPACE PRESSAGE

L'aspect participatif L'espace réservé au pressage comportait une nouveauté : un stand animé par Adonis et Vincent Flaminì avec un petit presseur réservé aux enfants et un endroit pour griller et vendre des châtaignes (participation libre) dont la recette est allée enrichir la caisse de l'école de Thoury. Le petit presseur a attiré un jeune public nombreux et curieux de découvrir la fabrication le jus de pomme. La bassine géante réservée au lavage des pommes a également connu un succès et a mobilisé de courageux bénévoles.

LES CROQUEURS DE POMMES... À PLEINE DENTS !



Comme l'année dernière, l'association des Croqueurs de Pommes du Bocage gâtinais (entité géographique s'étendant du sud Seine-et-marne au nord du Loiret) basée à Amilly a fait le déplacement avec 3 de ses membres. Cette année, l'association a proposé deux visites commentées du verger communal qui ont attiré de nombreux participants. Ce fut l'occasion pour eux d'être initiés à la reconnaissance des arbres

fruitiers et aux soins à leur apporter. En 2015, 3 ferrottois ont adhéré à l'association et participé à des séances de formation à la taille et la greffe des arbres fruitiers. Les Croqueurs accompagnent la commune dans sa démarche de valorisation du terroir à travers la réhabilitation du verger communal.



LES PETITS PRODUCTEURS LOCAUX ET ANIMATIONS

Suite au succès de l'édition 2015 les exposants présents ont souhaité revenir, de nouveaux ont été sollicités par les organisateurs, et d'autres ont contacté eux-mêmes la mairie pour obtenir un stand ! 8 véritables producteurs locaux (gelée de pommes bio, pain et brioches, pâtes à tartiner maison, miel et pain d'épices, cidre, légumes et pommes, compotes de

pommes de Stéphane Delaportas, arboriculteur à Samois sur Seine, fromage de chèvre) et 7 autres exposants dont François Thévenon proposant 2 balades commentées de sensibilisation à la présence de végétation comestible dans les rues du village, les Attelages du Prat ont proposé des promenades en calèche et 77 Environnement avec une roulotte Info Energie et un jeu de l'oie " recyclage des déchets " .



Cidre "La Famille Tourte" (Nanteau)

Les Croqueurs de pommes

Le fournil de Violette (Paley)

Balade des comestibles



Fabrication de nichoirs (M. Plancke)

EARL du Lavoir de Flagy

La Chèvrerie du Lunain (Nonville)



Chev'ânes de Trait du Bocage (Thoury-Ferrottes)

Gelée de pommes bio "Rouge Framboise" (Egreville)

Miel de M. Périchon (Dormelles)



L'heure du conte "La pomme" par Françoise Bègue de Flagy qui a eu un grand succès

Seine-et-Marne Environnement

Les attelages du Prat (Thoury-Ferrottes)

LES CONCOURS ET L'AMBIANCE CONVIVIALE !



Le concours de dessin attiré 34 participants ! Il a récompensé Louis Touzeau (3-5 ans), Raphaël Faure (6-8 ans), Clément Dufourmantel (9-12 ans), Adriana Barthoux (13-16 ans) et Olivier Dufourmantel (17 ans-adultes).

Le succès du concours de tartes et gâteaux s'estompe au fil des ans : 4 cette année, il n'aura sûrement pas lieu en 2017. Il a récompensé Maryline David pour la catégorie Tartes et Jacqueline Liard pour le gâteau.

Le panier garni, rempli de produits de chaque producteur, pesait 10 kg 250. Il a été remporté par M. et Mme Garcia de Bichereau ! La recette a été versée à l'école de Thoury-Ferrottes.

Le groupe local PIC NOTE FOLK a assuré l'animation musicale avec brio. Les 5 musiciens ont déambulé sur la place et offert au public musiques bretonnes et celtiques avec des arrangements maison !





THOURY' BAMBEL DES PAILLETTES DANS LES YEUX DES ENFANTS

Le 11 décembre 2016, l'association Thoury'Bambel a ravi les enfants du village en leur offrant un spectacle magique sous forme de contes et chansons intitulé "Violette et la mère Noël". Le Père Noël, arrivé avec la calèche des Attelages du Prat, a encore pu être présent cette année pour combler de cadeaux les plus jeunes enfants !



URGENT : THOURY BAMBEL A BESOIN DE BÉNÉVOLES !!



Le Père Noël lance un appel au secours : Il espère pouvoir effectuer sa tournée de cadeaux de Noël 2017 à Thoury mais pour cela, il a besoin de petits lutins qui lui servent de relais. Plus sérieusement, l'association Thoury' Bambel risque d'être dissoute si personne ne reprend les rênes de la Présidence. Les enfants du village pourront alors dire adieu au spectacle et cadeaux de Noël, aux sorties au Laser Game ou au Monde de Robi, à la chasse aux oeufs de Pâques, aux après-midis jeux pendant les petites vacances, au pique-nique d'été géant.

L'association organise également le vide-grenier du 1^{er} mai qui attire un grand nombre d'exposants et de visiteurs. Afin de renflouer ses caisses, elle assure la tenue de la restauration et de la buvette de manifestations communales telles que le Troc Plantes et la Fête de la musique.

Contactez le 06 60 36 81 54 ou thourybambel@orange.fr



MARCHÉ DE NOËL LES "PETITES MAINS" EN PETITS LUTINS

Cette année à nouveau, les 3 et 4 décembre 2016, l'association de couture « Les petites mains de Thoury » a organisé un marché de Noël dans la salle des fêtes de Thoury-Ferrottes. De nombreux visiteurs ont fait le déplacement. En invitant plusieurs participants tels que des peintres sur verre, exposant de peintures, relieur de livres, fabricants de vitraux, créatrices de bijoux, producteurs de miel, l'association a permis aux visiteurs et curieux de faire le plein de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. L'équipe de l'association a profité de l'événement pour exposer et vendre ses différentes créations en matière de couture, tricot, crochet, patchwork, broderie.

Au stand des Petites Mains, les prix sont imbattables et les objets uniques et de qualité !



REPAS DES SÉNIORS DES RETROUVAILLES AU SON DE L'ACCORDÉON

Le 7 décembre 2016, une soixantaine de personnes a répondu présente au traditionnel repas de Noël organisé par le CCAS (Comité communal d'action sociale). Destiné à réunir les ferrotois de plus de 65 ans, il permet de renouer des liens, de sortir de l'isolement et de faire la fête autour d'un bon repas au restaurant de la Forteresse de M. et Mme Crapard. Mme Isoline Millot, maire de Diant et conseillère départementale, était présente, ainsi que le petit Angelo, arrivé sur notre sol en 2016.



LIVRAISON DE REPAS FESTIFS

La municipalité a pensé à nos séniors dans l'impossibilité de se déplacer au repas des anciens, et a mis en place, depuis deux ans une livraison de plateaux-repas festifs.



Mme Baleine et sa cousine

Ainsi, des plateaux ont été distribués par le maire, des conseillers municipaux et des membres du CCAS le 17 décembre.



Selfie avec Mme Barrault lors de la remise du plateau-repas à domicile !





Mme Andrée PASTORI (90 ans)
l'ainée des señoras présentes



M. Pierre Marmignon
(84 ans)
l'ainé des señores présents



Mme Fernande Bridoux
(91 ans), l'ainée des
señoras qui a déménagé
en 2016. M. le maire
la remercie de sa
présence.



JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT FAMILLES D'ACCUEIL

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association Centre échanges internationaux (CEI). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous tente, contactez Christine CAILLEUX-GIRAUD - 09.50.32.01.99 christine.cei@laposte.net Magali Guinet - 02.99.46.10.32 magali@cei4vents.com

UN CAR POUR FAIRE LA FÊTE SANS SE PRENDRE LA TÊTE !

Avec le Mobil'Event, les fêtards peuvent dormir sur place. Tél : 09 52 98 01 82 www.lescarshotel.com



NOUVEAU À THOURY

Fitness Family
COURS ADULTES & SENIORS

Préservez VOTRE capital santé
Améliorez VOTRE forme physique
Prenez soin de VOTRE corps

DÈS JANVIER 10H00 : GYM DOUCE
10H30 : PILATES-YOGA
TOUS LES VENDREDIS MATIN 11H00 : STRETCHING - RELAXATION

SALLE DES FÊTES DE THOURY
PLACE DE LA MAIRIE RUE DE FLAGY
77940 THOURY FERROTTES
1^{re} SÉANCE GRATUITE

GOMES DA SILVA ALINE 07.89.23.98.22

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS REMISE DES PRIX

Le 26 novembre 2016, des membres du conseil municipal accompagnés de trois concourant au concours des maisons fleuries de notre village se sont rendus à la remise des prix officiels organisé par le Département de Seine-et-Marne.

La commune de Thoury-Ferrottes a reçu le diplôme Fleur de Vermeil avec le prix 1^{er} participation, donnant droit à un bon d'achat de 200 € chez un pépiniériste.

Le DIPÔME FLEUR DE VERMEIL et 1 Pass Enjoy ont été remis à Pascal Gadot par Isoline Millot, maire de Diant et conseillère départementale.



Pascal Gadot et Isoline Millot

Le DIPLÔME FLEUR D'ARGENT a été décerné à Alicja Barthoux, et un DIPLÔME FLEUR D'ENCOURAGEMENT à Mme Kowalski, M. Jacques Liard et Mme Evelyne Roy.



Jacques et Jacqueline Liard (à gauche), Evelyne Roy (à droite)



Pascal Gadot en compagnie de Yves Roy et de sa maman.

POUR CONCOURIR EN 2017 :
Préparez dès maintenant votre terrain et ainsi obtenir un fleurissement optimal en juin-juillet. Retrouvez les principaux critères de sélection sur le site www.thoury-ferrottes.com. Inscrivez-vous lors du troc plantes, en mairie ou en écrivant à : adresse. equipe.thoury@gmail.com.



UN FERROTOIS 3^È AU CONCOURS PHOTO DE MONTEREAU

Franck Noto, habitant de Bichereau, a remporté le 3^{ème} prix du concours photo "Montereau, son histoire, son Patrimoine" organisé par la ville de Montereau. Il a remporté un séjour photo de 3 jours en France pour 2 personnes d'une valeur de 500€ qui lui a été remis lors de la cérémonie des vœux de la Ville. Félicitations !



LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE DE BONS FILMS... TOUT COURT !

La 3^e édition de la fête du court métrage s'est tenue à la salle de la Chouette Effraie les samedi 17 et dimanche 18 décembre. Elle a permis la diffusion de près d'une quinzaine de programmes destinés à un large public : de 3 ans à adulte et répertoriés par tranches d'âges (plus de 12, 14 et 16 ans). Et parce qu'ici, on a le sens de l'accueil, les séances ont été agrémentées par du pop-corn et du jus de pomme maison produit lors de la fête de la pomme... mieux qu'au cinéma et le tout, gratuitement !



PAROLES DE SPECTATEURS

« Un week-end d'exception dans nos villages ! Une occasion de participer à une manifestation culturelle nationale : "la fête du court-métrage" qui permet de voir, de partager des moments cinématographiques très variés par leur forme, leur origine et leur "âge" (de 1901 à nos jours pour cette sélection !). Agréable, surprenant ou irritant, on peut quitter la salle et y revenir comme on veut, c'est libre et gratuit. Trop peu de spectateurs et c'est dommage. J'y viens depuis la 1^e manifestation et je ne raterai pas la prochaine ! »

Nancy, de Voulx.

« J'ai visionné le programme "A table" qui comportait un court-métrage sur le thème du compost. J'ai trouvé qu'il était pédagogique car il permettait de façon synthétique de comprendre le processus de compostage des déchets organiques et sa finalité : fabriquer un engrais 100 % naturel. J'ai bien aimé le court-métrage "Planter des choux" avec Romane Bohringer, une actrice que j'apprécie par ailleurs. Il abordait avec humour et tendresse la condition de la femme. Le recruteur, Patrice Chereau, au départ très sûr de lui, se retrouve finalement démuni face à un nourrisson. Ce festival fut l'occasion de découvrir le monde du court-métrage et ses spécificités par rapport aux longs métrages. »

Séverine, de Moret-sur-Loing

LA SÉNATRICE NICOLE BRICQ EN GUEST STAR !

La sénatrice Mme Nicole Bricq, au centre de la photo, nous a honoré de sa présence en venant saluer l'initiative communales.

Elle a souligné la qualité de cette manifestation gratuite et fait part aux membres de la Commission communication et culture, de pistes afin de poursuivre l'apport de la culture dans nos communes rurales !



**LES MOTS DE...
YVES DUTEIL**

*Loin des vieux livres de grammaire,
Écoutez comment un beau soir,
Ma mère m'enseigna les mystères
Du verbe être et du verbe avoir.*

*Parmi mes meilleurs auxiliaires,
Il est deux verbes originaux.
Avoir et Être étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau.*

*Bien qu'opposés de caractère,
On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière.
Mais ces deux frères étaient rivaux.*

*Ce qu'Avoir aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir.
À ne vouloir ni dieu ni maître,
Le verbe Être s'est fait avoir.*

*Son frère Avoir était en banque
Et faisait un grand numéro,
Alors qu'Être, toujours en manque.
Souffrait beaucoup dans son ego.*

*Pendant qu'Être apprenait à lire
Et faisait ses humanités,
De son côté sans rien lui dire
Avoir apprenait à compter.*

*Et il amassait des fortunes
En avoirs, en liquidités,
Pendant qu'Être, un peu dans la lune
S'était laissé déposséder.*

*Avoir était ostentatoire
Lorsqu'il se montrait généreux,
Être en revanche, et c'est notoire,
Est bien souvent présomptueux.*

*Avoir voyage en classe Affaires.
Il met tous ses titres à l'abri.
Alors qu'Être est plus débonnaire,
Il ne gardera rien pour lui.*

*Sa richesse est tout intérieure,
Ce sont les choses de l'esprit.
Le verbe Être est tout en pudeur,
Et sa noblesse est à ce prix.*

*Un jour à force de chimères
Pour parvenir à un accord,
Entre verbes ça peut se faire,
Ils conjuguèrent leurs efforts.*

*Et pour ne pas perdre la face
Au milieu des mots rassemblés,
Ils se sont répartis les tâches
Pour enfin se réconcilier.*

*Le verbe Avoir a besoin d'Être
Parce qu'être, c'est exister.
Le verbe Être a besoin d'avoirs
Pour enrichir ses bons côtés.*

*Et de palabres interminables
En arguties alambiquées,
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été.*

**BIBLIOTHÈQUE
DOCS EN STOCK OU SUR COMMANDE**

La chance de la bibliothèque de notre village est d'avoir un très grand local qui permet d'offrir en abondance une grande diversité de documents à emprunter : livres (romans, policiers, histoire, sciences, techniques, arts, etc.), bandes dessinées, livres pour enfants et ados, CD, DVD, livres audio.

Pour cause de déménagement, Martine Garnier a dû abandonner son activité bénévole à la bibliothèque. Malgré son départ, les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque restent inchangés.

Les rayonnages offrent un large choix de livres régulièrement renouvelés auprès de la Médiathèque de Seine-et-Marne ainsi que des BD, des CD, des DVD, des livres audio sans oublier l'étage consacré exclusivement à la jeunesse. Il est également possible de passer commande d'un ouvrage

que vous ne trouvez pas en rayon. Les bénévoles se chargeront de vous l'obtenir sous un délai de 2 semaines.

**BIBLIOTHÉCAIRES DANS L'ÂME,
LANCEZ-VOUS !**

L'équipe de la bibliothèque lance un appel aux personnes disposées à offrir quelques heures par semaine afin de participer à l'accès à la culture pour tous dans notre village. Même si vous ne pouvez vous rendre disponible qu'une fois par mois, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !



Nouveautés pour les petits

- Mille ans de contes pour rire*
- Les fables de la Fontaine*
- Conte du Tibet*
- Contes russes*
- Les Petits Poucets*
- Alice au pays des merveilles*
- Le conte de tous les contes*



Nouveautés livres et DVD pour jeunes et adultes

Le temps des illusions



BIBLIOTHÈQUE DE THOURY-FERROTTE

Rue de Flagy, en face de l'arrêt de bus de la mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 10h à 12h
et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h



LIVRE TÉMOIGNAGE SUR LA GUERRE 1939-1945 LE TEMPS DES ILLUSIONS

"Le temps des illusions", c'est le titre d'un livre écrit par Henri Demont, héros de la Seconde Guerre mondiale et citoyen engagé. Son fils, René Demont, conseiller municipal de notre commune, a fait don à la bibliothèque de Thoury-Ferrottes de cet ouvrage, dédié par Philippe Tarillon, ancien maire de Florange. Également ami de la famille, membre de Florange Patrimoine et Culture et passionné d'histoire, ce dernier a prononcé l'hommage suivant à l'occasion de l'inauguration du square Henri Demont.



Henri Demont

« La famille m'a demandé de prendre la parole en souvenir des liens très forts qui nous unissaient, Henri et moi, liens d'estime et d'amitié. Je le fais aussi en pensant à Jean-Marie François, disparu en 2008 et qui était notre grand ami commun. Monsieur Henri Demont nous a quittés le 2 août 2015, à l'âge de 94 ans. Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de nombreuses distinctions civiles et militaires, cette figure florangeoise fut un héros de la Seconde Guerre mondiale et, toute sa vie, un citoyen engagé et lucide.

Son parcours extraordinaire, il l'a retracé dans ses souvenirs, intitulés « Le temps des illusions » et édités en 2008 par l'association Florange Patrimoine et Culture. Henri Demont y raconte son périple pour rejoindre la France Libre, sa captivité dans les geôles de l'Espagne franquiste, les combats pour la libération de la Corse ou encore le débarquement en Provence et l'épopée de la Première Armée française, Rhin et Danube. Henri Demont a mené l'essentiel de sa carrière professionnelle à Trans-Fensch. Il était un membre actif de la section syndicale CGT, aux côtés de son ami Jean-Marie François.

La Libération de la Corse, premier territoire métropolitain à secouer le joug de l'occupant dès septembre 1943, avait changé son destin. Henri faisait partie du Bataillon de choc, embarqué à bord du fameux sous-marin Casabianca, qui fut envoyé dès le 12 septembre à Ajaccio pour venir en aide à l'insurrection corse. C'est à cette occasion qu'il rencontra François, avec qui il a fondé une famille qui vu grandir 8 enfants.

Avant de se retirer, il y a quelques années, à la maison de retraite des Séquoias, Henri a longtemps habité rue de Bourgogne, où ont aussi vécu mes parents.

Il est resté jusqu'au bout fidèle à ses engagements de jeunesse. Il ne manquait jamais, tant que son état de santé le lui permettait, une cérémonie patriotique, pensant à ses compagnons disparus, chantant avec ferveur notre hymne national, la Marseillaise. Il y côtoyait des frères d'armes, Florangeois comme lui, qu'il avait eu la douleur de voir partir avant lui comme Sam Szurek, Germain Kleinberg, François Royer, que la Ville de Florange a rassemblé dans un même hommage.

Jusqu'au bout, Henri a conservé une incroyable lucidité sur les leçons des temps qu'il avait vécus et sur les combats qu'il avait menés. La montée des extrêmes, le retour des discours d'exclusion, de xénophobie, de l'extrême-droite, lui

rappelaient la sombre époque qui avait marqué sa jeunesse. Il continuait à s'intéresser au monde qui l'entourait, à garder son enthousiasme et ses indignations. Au-delà de l'hommage que nous devons à ce grand Monsieur, je retiens la fidélité aux combats que lui et ses compagnons ont menés, pour nous permettre de vivre en démocratie, dans une société plus juste et plus fraternelle. Au moment où ces valeurs semblent à nouveau menacées, notre hommage à Henri Demont passe par la poursuite de ses engagements et la défense des valeurs pour lesquelles il a combattu et auxquelles il a cru jusqu'au bout.

A l'issue de cette vie d'engagement, comment ne pas penser au serment de Staouéli, qu'il prononça en 1943 avec ses compagnons du Bataillon de choc :

« Pour chasser l'envahisseur,
Pour libérer l'Alsace-Lorraine,
NOUS LUTTONS !
Pour venger les martyrs et faire payer les affronts,
NOUS FRAPPONS !
Pour vivre dans l'honneur, à tous les sacrifices que la Patrie nous demande, nous répondons
PRÉSENTS ! »



René Demont

PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 01 64 31 94 45
Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h
Tél : 01 64 31 13 08



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Tél 01 64 23 52 14
Mail : bib.thoury@orange.fr



NUMÉROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile - Tél : 06 19 57 44 89

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants

Jours ouvrés de 7h à 20h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS



Poubelle marron : tous les lundis.



Poubelle jaune : tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :

- en bas de la rue de Verdun
- au lavoir de Bichereau
- au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?

Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Il est disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDITS (art. 84 - règlement sanitaire départemental)

DÉCHETTERIE DE VOULX (du 01/10 au 31/03)

Tel : 01 60 96 90 04
Lundi, mercredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi : 13h30-18h
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h - Dimanche : 9h-12h
Mardi, jeudi : fermé
Amiante : Se rendre à la déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Écuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS

Contact auprès du SIRMOTOM : 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉ

René LONGUEPEE (63 ans), le 07 novembre 2016
Georges CHRISTIAEN (93 ans), le 12 décembre 2016
Roger BAUDIN (89 ans), le 17 janvier 2017

ILS SONT NÉS

Nathan HERBLOT, fils de Stéphanie IRITZ et Jimmy HERBLOT, le 18 décembre 2016
Agathe DROUIN, fille de Yohann DROUIN et de Louise DIERRY, le 12 janvier 2017

Le marché à Thoury ! C'est tous les mercredis !! matins

Bar-tabac-brasserie
AU THOURY
Lundi - mercredi : 07 80 29 11 00
Mardi - jeudi : 07 80 14 34 99 / 77 94 34 93 00
Vendredi - samedi : 07 80 04 04 00
Dimanche : 06 90 14 41 00 01 64 31 10 26



Pain sur réservation, poulets rotis, presse quotidiens

Lionel HUGUET
**NATUROPATHE
IRIDOLOGUE**
8 rue du moulin
77940 THOURY FERROTRES
tél : 01 60 57 01 22
l.lionel.huguet77@gmail.com
www.natureopathe.iridologie77.fr



TSO
Informatique

Dépannage Informatique à domicile
Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
Email : contact@tso-informatique.com



YOHAN PAUPARDIN
Conception de site web

DEVELOPPEMENT
vente de solutions informatiques
06 26 27 90 31
1 rue du moulin
77940 Thoury-Ferrottes
www.gynsco-conception.fr
yohan.paupardin@gynsco-conception.fr



Les Attelages du Prat
Tel 06 09 07 87 10



Mail : lesattelagesduprat@orange.fr
http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

SOFREP
IMMOBILIER

Immobilier vente et achat - Agencement de pièces - Peinture intérieure - Travaux de rénovation

15 Rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
01 60 96 02 13 / 01 60 96 01 41
www.sofrep77.com



GREGOIRE TOUZEAU
Achat
ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59



Club House
Restaurant de Golf

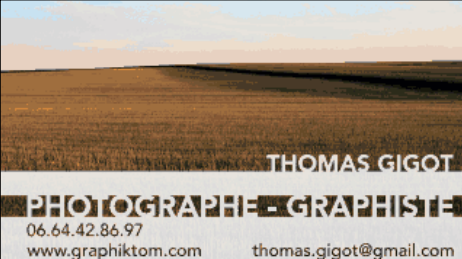
Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.
Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferrottes - Tél 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com



THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE
06.64.42.86.97
www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com



MARIE-ANNE SERVICES Tel : 01.60.70.49.39 / 06.20.71.20.19

SERVICES À LA PERSONNE
Prestations entièrement personnalisées permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elles en toute dépendance.

MENUISERIE - EBENISTERIE
AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS
PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
Fabrication sur mesures de tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTRES

CHAMBRES D'HÔTES DE L'ORVANNE
"GITES DE FRANCE"
à Thoury-Ferrottes.

Marie-France et Henry GRAFFAGNINO
9, rue du Pont de la messe - BICHEREAU
01 60 74 73 66 / 06 08 14 90 58
Henri.graff@wanadoo.fr




EN MON CORPS ET CONSCIENCE

MARGOT MARMIGNON
MASSAGE BIEN-ÊTRE
SOINS ESTHÉTIQUES
0674758829



GITE DE LA CASELINE
à Thoury-Ferrottes.

Pour réserver, il suffit de se rendre sur le site Internet : "Gîtes de France en Seine-et-Marne" et d'entrer le n°394, ou tout simplement téléphoner à Mme Denise Quatre au 06 80 05 51 47 ou à M. Bruno Pelletier au 06 09 70 82 85



GUILLOM-MORIZE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHEREAU THOURY-FERROTRES



DIMANCHE 29 JANVIER À 16H
Thoury-Ferrottes - Chouette effraie
GALETTE DES ROIS

La traditionnelle cérémonie de la galette des rois... et des reines de Thoury-Ferrottes a lieu sur invitation pour les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur la commune.

VENDREDI 24 FÉVRIER À 19H
Thoury-Ferrottes - Place de la mairie
BALADE THERMIQUE

À l'attention des riverains rue de Flagy. Les équipes de Seine-et-Marne Environnement se déplaceront, à l'aide d'un détecteur de chaleur, afin de constater les points faibles concernant l'isolation de vos maisons. Exposé en salle.



DIMANCHE 19 MARS
Thoury-Ferrottes - Mairie
CARNAVAL À VÉLO

Départ de Bichereau à 15h, défilé en vélo par LES MARAIS, arrivée place de la mairie à 16h30 pour un goûter.

Déguisez-vous et décorez votre vélo pour être le roi ou la reine de la fête. Une expérience à vivre seul ou en famille ! Les personnes désireuses de participer à l'approvisionnement du goûter en gâteaux et boissons sont invités à se faire connaître en mairie ou par mail :

adresse.equipe.thoury@gmail.com.

Organisé par le Conseil municipal des jeunes et la municipalité.



DIMANCHE 26 MARS
Vouls - Salle polyvalente
PUCES DES COUTURIÈRES

Entrée gratuite.

Organisées par l'association *LES PETITES MAINS DE THOURY*.

FERROTTES TROC'
plantes & semences

DIMANCHE 30 AVRIL
DE 13H À 17H

Thoury-Ferrottes - Place de la mairie
TROC PLANTES ET SEMENCES

En tant qu'exposant, posez votre table et chaise et disposez-y les plantes, graines et autres végétaux que vous souhaitez troquer.

En tant que visiteur, repartez avec des boutures, graines, plantes de votre choix, que vous ayez ou non des biens à échanger.

Entrée et exposition gratuites.

Animations et stands environnement.

MEILLEURS VOEUX POUR 2017 !



rie de Thoury-Ferrottes - Directeur de la publication : Yves Roy - Comité de rédaction : René Demont, Virginie Laroche, Jean-Benoît Régy, Roland Robin, Yves Roy, José Tomas, Michèle Turci - Mise en page : V. Laroche - Ont aussi collaboré à ce numéro : G. Bigot, C. Gaillard, G. Morel, Y. Pimard, G. Touzeau.

Photos : C. Baudin, D. Barras, R. Demont, V. Laroche, G. Morel, J.-B. Régy, Y. Roy, D. Sarrazin, VLNA77.

Pour contacter la rédaction, envoyer des idées, propositions d'articles, photos ou illustrations à : adresse.equipe.thoury@gmail.com

Imprimé sur papier recyclé par Espace Graphic - Ne pas jeter sur la voie publique - Janvier 2017

www.thoury-ferrottes.fr - Facebook : Thoury Ferrottes Officiel